



*Commission paritaire nationale de
l'emploi et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 06 juillet 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP produits cosmétiques et d'hygiène

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidat-e-s du centre de **BESANÇON** (25) à :

BIANCHI épouse BOUVIER Héloïse [avec les félicitations du jury]

PAUTOT épouse PERRUCHE Nathalie

TAESCH épouse ROBBE Martine

Fait à Paris, le 06 juillet 2016
La présidente de jury,

Christelle DEGRELLE

